

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3329 - MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

EDUCATION

Le Japon apporte un appui aux écoles primaires du Congo

Un accord de don d'un montant d'un milliard de francs CFA a été signé hier à Brazzaville entre les différentes parties. Celui-ci devrait permettre de prendre en charge quelque cinquante-quatre mille élèves de trois cent dix-huit écoles des départements de la Likouala, du Pool, de la Bouenza, des Plateaux, de la Cuvette, de la Lékoumou et de la Sangha. Selon l'ambassadeur du Japon en République du Congo, Hiroshi Karube, cet appui vise à améliorer la sécurité alimentaire et à lutter contre la malnutrition en milieux scolaires.

Page 3



Les parties signataires de l'accord de don

DÉVELOPPEMENT

La BDEAC approuve un budget de 28 milliards FCFA pour 2019

Réunis en conseil d'administration, le 24 septembre à Brazzaville, les administrateurs de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) ont adopté le budget de l'institution exercice 2019 à la somme de vingt-huit milliards de francs CFA. Ils ont également procédé à la réforme des textes réglementaires de la banque qui pourrait désormais intervenir

dans les pays actionnaires tels le Maroc et la Chine, en dehors de ceux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. « Ces réformes visent à transformer le fonctionnement de l'institution pour qu'elle s'adapte aux standards internationaux », a indiqué le président de la BDEAC, Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

Page 3

PAIX ET SÉCURITÉ

La France opposée à une initiative de paix russe en Centrafrique

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a averti, le 24 septembre, que son pays ne souhaite « au-

cune alternative » à l'initiative de paix menée par l'Union africaine à Bangui. Il a lancé cette mise en garde au moment où

Moscou tente d'initier un processus concurrent avec celui de l'organisation continentale.

Page 5

ÉCOLES PARAMÉDICALES

Fylla Saint Eudes sollicite le soutien de l'OMS

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante a fait part de sa demande à la représentante de l'agence onusienne au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, avec laquelle il a échangé le 25 septembre, à Brazzaville. Arrivée en fin de mandat au Congo, la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le ministre ont fait le point des projets communs et défini les défis à venir. Page 4



INTERVIEW

Alain Mabanckou va bientôt « rentrer au pays »

L'écrivain très prolixe en ce moment sur les ondes de France Télévision répondait hier aux questions de Patrick Simonin dans l'émission « L'Invité » où il a annoncé son intention de « rentrer au Congo ». Page 9

Éditorial

Le DDR dans le Pool

Page 2

EDITORIAL

Le DDR dans le Pool

Lentement mais sûrement, le processus de retour au calme dans le Pool se consolide. L'opération de ramassage des armes détenues par les ex-combattants ninjas qui a eu lieu, le 4 septembre, dans plusieurs localités de ce département miné par des violences durant les deux dernières années en est une parfaite illustration.

D'après les responsables de la commission chargée de la mise en œuvre de ce processus, au regard de l'adhésion des ex-combattants à cette première opération, tout porte à croire que le nombre d'armes à collecter auprès d'eux pourrait dépasser les trois mille espérées. C'est dans cette optique, sans doute, que le gouvernement a répondu favorablement à la demande de rallonge financière sollicitée par la commission pour poursuivre sa mission*.

Quand on observe qu'en dehors des Kalachnikovs et des munitions de guerre, les ex-miliciens déposent aussi des fusils de chasse, on a l'impression d'assister à un véritable « adieu aux armes », d'autant qu'en réalité, ces mousquetons, - évidemment qu'ils donnent la mort, - ne font pas partie des armes conventionnelles de guerre. Ceci expliquant cela, l'enseignement qu'il convient de tirer de cet épisode est qu'il est temps de considérer positivement les différentes étapes du dénouement de la crise dans cette partie du Congo. En ayant à cœur d'en assurer un suivi adéquat.

Il serait mieux, tout en engageant cette campagne de ramassage des armes, de poursuivre sans relâche celle qui consiste à expliquer aux jeunes pris dans cette tourmente, le bien-fondé pour eux de tourner définitivement le dos à la violence armée instrumentalisée par la revendication politique. Le relais de cette seconde campagne, utile pour la consolidation de la paix, devrait en être pris par les institutions publiques nationales et locales mais aussi par toutes les associations qui se revendiquent de la société civile et du bien-être de la population.

Cet agencement de procédés de pacification serait de nature à assurer un meilleur encadrement au laborieux mais indispensable processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des ex-combattants. Sans quoi, il serait difficile d'en convaincre bon nombre, tout comme l'un d'eux qui l'autre jour, après avoir remis son arme, hurlait son étonnement de savoir que les unités de l'armée continuaient toujours de stationner dans le Pool. Ce qui pourtant est le cas de tous les autres départements du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

*Cf. Le Patriote n°497 du 24 septembre 2018, page 4.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le groupe national de l'UPA approuve les thématiques de la prochaine réunion d'Abuja

Prélude à la rencontre des parlementaires de l'Union parlementaire africaine (UPA) qui se tiendra du 2 au 6 octobre au Nigeria, le groupe national UPA-Congo a examiné et validé, le 25 septembre à Brazzaville, les trois sujets retenus en guise de la contribution du Congo à cette rencontre.



Les membres du groupe national UPA-Congo (Adiac)

Les thèmes approuvés par le groupe national UPA-Congo sont le rôle des parlements dans la lutte contre le terrorisme, les bandes armées et le crime organisé en Afrique, proposé par le député Joseph Mbossa ; la promotion des investissements privés en tant que facteurs majeurs du développement économique en Afrique par Jean Valère Mbani; enfin, la promotion de la scolarisation des filles comme moyen efficace de lutte contre les mariages précoces en Afrique, thème proposé par Suzanne Kaba Velé.

« L'Assemblée nationale du Congo, à travers son groupe national UPA, proposera donc ces trois thèmes au cours des débats qui auront lieu à cette rencontre. Ces trois thématiques étaient une exigence de la

72e session de cet organisme tenue à Bujumbura, au Burundi. A cette occasion, il avait été retenu dans la réflexion que les élus, pour contribuer au développement des différents pays, devaient proposer trois thèmes devant faire l'objet d'une réflexion particulière », a précisé le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Pierre Obambi

Ces thèmes devraient toucher les aspects économiques en sollicitant les investissements privés afin de développer le continent africain; la scolarisation de la jeune fille afin de lutter contre les injustices et enfin, le crime organisé. Ces questions sont celles d'actualité qui préoccupent la sous-région.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Cheffe section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ALIMENTATION SCOLAIRE

Le Japon octroie une aide supplémentaire d'environ un milliard FCFA au Congo

L'accord de réception du don composé de conserves, destiné à la prise en charge de cinquante-quatre mille élèves, issus de trois cent dix-huit écoles des départements de la Likouala, du Pool, de la Bouenza, des Plateaux, de la Cuvette, de la Lékoumou et de la Sangha, a été signé le 25 septembre, à Brazzaville.

Le gouvernement japonais vient d'offrir une nouvelle aide alimentaire d'environ 1 800 000 dollars, soit plus d'un milliard FCFA en faveur des élèves des écoles primaires du Congo. A travers ce programme, une attention particulière sera portée sur soixante-cinq écoles ORA (Observer, réfléchir et Agir) qui visent à promouvoir l'éducation des enfants autochtones. Représentant son pays, l'ambassadeur du Japon en République du Congo, Hiroshi

Karube, a indiqué que cette offre vise à améliorer la sécurité alimentaire et à lutter contre la malnutrition dans les milieux scolaires.

« Dans sa coopération, le Japon tient compte de l'aspect de la contribution à une croissance inclusive et durable du Congo et met activement en œuvre un soutien pour améliorer le cadre de vie de base de la population congolaise. Je suis convaincu qu'assurer la nourriture à tra-

vers un programme de cantine scolaire permettra d'améliorer davantage l'environnement de l'éducation des élèves », a déclaré le diplomate japonais.

Il a également rappelé la mise en place d'un programme d'appui axé sur le développement des ressources humaines au Japon. En effet, Hiroshi Karube espère que les conserves fournies deviendront des aliments pour la croissance des enfants. « Ce sont eux qui seront responsables de l'avenir de la République du Congo et serviront également de pont pour les relations d'amitié entre nos deux pays », a-t-il conclu, estimant que la cantine scolaire était aussi indis-

pensable pour atteindre la vision des autorités congolaises consistant à l'augmentation du taux de scolarisation dans le pays.

Agence d'exécution du projet, le Programme alimentaire mondial (PAM) a, quant à lui, salué l'attachement du Japon aux cantines scolaires au Congo. « L'accès à la cantine scolaire mettra les enfants vulnérables en condition d'assister aux cours et d'acquiescer les savoirs nécessaires pour préparer leur avenir. Des études économiques ont prouvé qu'au Congo, un dollar investi dans la cantine scolaire produit 9.6 dollar de retombées sociales », a rappelé le représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer. Il a précisé que le soutien du Japon s'inscrivait dans une dynamique rassemblant d'autres partenaires au développement.

Le Congo honore ses engagements

Il s'est, par ailleurs, félicité de la reprise de la contribution du gouvernement au programme d'alimentation scolaire. Pour cette rentrée scolaire, a-t-il dit, le Congo a offert environ quarante-sept tonnes de sel iodé pour les cantines scolaires. Selon lui, cette contribution, en ces moments difficiles, témoigne de l'attachement du gouvernement au bon fonctionnement de ce programme. Paraphant le document côté congolais, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a reconnu la place du programme d'alimentation scolaire. D'après lui, cette politique contribue à l'amélioration

de la qualité de l'éducation, à la formation d'une élite responsable et à la lutte contre le décrochage scolaire. Il a, enfin, remercié le gouvernement japonais qui a mis à la disposition du Congo un apport alimentaire nécessaire pour maintenir les enfants sur le banc de l'école.

« Toute la reconnaissance au PAM qui ne ménage aucun effort pour rechercher des partenaires permettant de garantir la pérennité de ce projet en cette période difficile pour le Congo où il nous arrive, parfois, d'éprouver des difficultés de mobiliser la ressource, notamment les fonds de contrepartie. Mais le PAM, jouant le rôle pionnier, ayant pratiquement pris le leadership de cette politique, réussit à trouver des partenaires pour nous faire réussir cette politique », a-t-il reconnu.

Rappelons que le gouvernement du Japon a déjà contribué, depuis 2007, à hauteur de vingt-deux millions de dollars américains au programme d'alimentation scolaire en République du Congo à travers le PAM. Cette nouvelle contribution permet de fournir, avec celle du programme McGovern-Dole de l'USDA (2018-2022), aux élèves un repas plus complet, plus consistant et plus nutritif. S'agissant du Congo, le pays s'est doté en 2016, avec l'appui du PAM et des partenaires, d'une Politique nationale d'alimentation scolaire dont la vision est « une alimentation scolaire durable, de bonne qualité et à base de produits locaux pour tous les enfants inscrits dans toutes les écoles de l'enseignement de base à l'horizon 2025 ».

Parfait Wilfried Douniama



Le représentant du PAM assistant à une séance de prise de repas scolaire/Adiac

BDEAC

Des réformes « historiques » pour améliorer la performance

L'institution peut désormais intervenir au-delà de la sous-région. Avec un nouveau mode de fonctionnement, elle espère ainsi consolider son image vis-à-vis des agences de notation financière.

Le Conseil d'administration qui s'est tenu le 24 septembre au siège de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), à Brazzaville, a aussi franchi une nouvelle étape dans la réforme des textes réglementaires de l'institution. Les administrateurs ont élargi le champ d'intervention aux pays actionnaires de la banque qui ne sont pourtant pas membres de la Cémac (Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale).

Ce nouveau dispositif concerne surtout le Maroc qui a intégré, en 2016, le capital de la banque ainsi que la Chine à travers sa banque de développement. Le président du conseil, Fortuna-

to-Ofa Mbo Nchama, a salué un moment historique car il s'agit des réformes les plus profondes jamais adoptées au niveau de la Banque. « Ces réformes visent à transformer le fonctionnement de l'institution pour qu'elle s'adapte aux standards internationaux. En ce qui concerne le choix du personnel, les ressortissants des pays actionnaires de la BDEAC peuvent également faire partie du personnel de l'institution financière. On gagnerait en choix de compétence », a assuré Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

La BDEAC veut, à travers ces réformes, atteindre les objectifs communautaires contenus dans son plan stratégique 2017-

2022 qui consiste à financer et à promouvoir la diversification des économies de la zone Cémac, y compris à financer la petite et moyenne industrie pour la transformation des matières premières. L'une des solutions passe par la gestion optimale du personnel, d'où la définition de nouvelles règles fondées sur l'éthique et la déontologie applicables aux administrateurs, dirigeants et agents de la Banque.

Notons qu'au cours de la troisième session du conseil d'administration ordinaire, le budget de l'exercice 2019 de la banque a été adopté, à plus vingt-huit milliards de FCFA. Une bonne partie de ce budget couvrira les dotations aux amortissements et



Fortunato-Ofa Mbo Nchama

provisions, les frais de personnel, les frais généraux, les charges financières et les opérations en capital.

En outre, le conseil a approuvé les nominations des nouveaux administrateurs titulaires et sup-

pléants représentant le Gabon, la Guinée équatoriale, la France, la Banque africaine de développement et la Commission de la Cémac qui a rejoint le cercle fermé des actionnaires de l'institution.

Fiacre Kombo

ÉCOLES PARAMÉDICALES

Nicéphore Fylla Saint Eudes sollicite l'appui de l'OMS dans la formation du personnel

Arrivé en fin de mandat, la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Fatoumata Tidiane Bitia Diallo, a échangé le 25 septembre, à Brazzaville, avec le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Après l'avoir remercié pour l'accompagnement et les résultats attendus du Projet d'appui au développement des ressources humaines en santé, ainsi que la mise à disposition de son conseiller « Mère et enfant » pour l'élaboration du nouveau programme des sages-femmes et le suivi des missions des experts de l'Université de Montréal (Canada), le ministre Antoine Nicéphore Fylla a sollicité l'appui de l'OMS pour le renforcement des capacités de formation des ressources humaines de la santé.

Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a plaidé pour que l'organisation onusienne apporte son soutien en vue de la mise en œuvre des recommandations de l'étude de la Croix-Rouge française sur l'offre de formation des

écoles paramédicales.

Il a également présenté à son interlocuteur, entre autres, des sollicitations portant notamment sur l'appui de l'OMS à la formation pédagogique des enseignants recrutés parmi les professionnels de santé ; la mise à la disposition d'experts en qualité de conseillers pédagogiques pour appuyer la réforme de l'enseignement paramédical ; la mise à disposition d'équipements pour les travaux pratiques (mannequins, simulateur, petit équipement médical comme seringues, pansements, boîte de pansement, etc.) ; l'appui à la création d'une école paramédicale dans le département à haut risque de santé publique de la Likouala.

A son tour, la représentante de l'OMS au Congo a passé en revue les réalisations majeures que son



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes s'entretenant avec Fatoumata Tidiane Bitia Diallo (DR).

institution a réalisées dans le pays au cours de son mandat. Il s'agit, entre autres, de la signature de la convention de partenariat relative à la formation des paramédicaux à la faculté des sciences de la santé, et le renforcement des capacités par la mise à disposition des équipements et supports pédagogiques aux écoles paramédicales de Pointe-Noire et Brazzaville.

En outre, Fatoumata Tidiane Bitia Diallo a rappelé au ministre les principaux défis à relever dans le cadre de la formation qualifiante et de l'emploi au Congo, notamment le renforcement du concept « santé dans toutes les politiques » ; l'utilisation du personnel de santé qualifié pour les formations des paramédicaux ; le passage à l'échelle de la for-

mation qualifiante des paramédicaux au niveau de la faculté des sciences de la santé, ainsi que le développement des mécanismes conjoints de suivi et d'évaluation de la formation qualifiante par les ministères en charge de la santé, de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et professionnel.

Roger Ngombé

CENTRE D'APPLICATION AUX MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

La promotion 2017-2018 reçoit les attestations de fin de formation

La cérémonie de remise des diplômes couplée à celle de la clôture de l'année académique et du programme Vacances B2I a eu lieu, le 22 septembre, à Brazzaville.

Durant six mois, les apprenants du Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami) ont suivi une formation qualifiante et trois mois de programme de Brevet informatique et internet (B2I)

vacances 2018.

Agréé parmi les trois centres retenus lors de la dernière session du ministère de l'Enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, la particu-

larité au Cami pour cette année, c'est l'envoi en stage de ses apprenants dans diverses sociétés de la place. Pour ce faire, le Cami, par le biais de son coordonnateur, Arsène Vembe Moukouma, se réjouit de la confiance que le ministère de tutelle ne cesse de lui accorder. Au total, quarante apprenants ont été attestés en bureautique 1, 2 et 3 ; huit en infographie ; un en

développement web ; un en programmation informatique ; un autre en réseau et sécurité informatique ; quatre en maintenance des ordinateurs ; quatre autres en dessin architecture ; douze en secrétariat administratif ; deux en gestion comptable et finances, enfin, quatre en anglais.

« Aujourd'hui, on parle de fracture numérique ; d'illettrisme

du XXI^e siècle pour désigner cette exclusion bien réelle. Il est évident qu'une innovation scientifique et technologique n'est pas un progrès si elle exclut une part importante de la population. Il est donc devenu indispensable d'enseigner la science informatique à l'école pour donner à tous le droit de comprendre ce nouveau monde », a déclaré Arsène Vembe Moukouma.

Il a ajouté que le Cami a mis en place un programme simple et accessible à tous pour la nouvelle année académique 2018-2019. « Les portes sont grandement ouvertes. Pour la rentrée académique 2018-2019, nous avons programmé deux dates, le 8 octobre et le 8 janvier 2019. »

Après avoir obtenu son diplôme en infographie, Abialo Sourhia-Lys a livré ses impressions. « Cela a été une très belle expérience pour moi, parce que quand on parle de l'infographie, on voit la créativité. Nous avons travaillé sur trois logiciels qui, à la base, sont des logiciels Adobe Illustrator, In design et Photoshop. Aujourd'hui, c'est l'obtention de mon diplôme mais je ne compte pas m'arrêter là », a-t-elle déclaré.

Bruno Okokana



Le coordonnateur du Cami remettant l'attestation de réussite à une apprenante (Adiac)

« Aujourd'hui, on parle de fracture numérique ; d'illettrisme du XXI^e siècle pour désigner cette exclusion bien réelle. Il est évident qu'une innovation scientifique et technologique n'est pas un progrès si elle exclut une part importante de la population. Il est donc devenu indispensable d'enseigner la science informatique à l'école pour donner à tous le droit de comprendre ce nouveau monde »

DISTINCTION

Le prestigieux prix Nansen de l'ONU attribué à un chirurgien sud-soudanais

La cérémonie de remise du Prix pour l'année 2018 au lauréat, le Dr Evan Atar Adaha, aura lieu le 1er octobre à Genève (Suisse), et l'allocution principale y sera prononcée par l'actrice Cate Blanchett, ambassadrice de bonne volonté du HCR, a-t-on appris de l'agence onusienne.

Le Prix Nansen pour les Nations unies honore des services exceptionnels rendus aux personnes déplacées par les conflits ou les persécutions. Le chirurgien sud-soudanais en sera le récipiendaire, notamment pour avoir consacré sa vie à soigner ceux qui fuyaient les violences au Soudan et au Soudan du Sud.

Pour le Haut Commissaire aux réfugiés, Filippo Grandi, c'est grâce aux « efforts inlassables » de ce médecin que « des milliers de vies ont été sauvées et d'innombrables hommes, femmes et enfants se sont vu offrir une nouvelle chance de construire leur avenir ». Il a ajouté, dans un communiqué: « L'action menée

par le Dr Atar durant des décennies de guerre civile et de conflit est un superbe exemple de profonde humanité et d'altruisme ».

Le Dr Evan Atar Adaha est originaire de Torit, une ville du Soudan du Sud. Il a étudié la médecine à Khartoum, au Soudan, avant d'en pratiquer en Egypte. En 1997, alors que la guerre faisait rage dans l'Etat soudanais du Nil Bleu, il est parti travailler dans cette région où il a créé son premier hôpital, avant de fuir les violences en 2011. C'était la même année que le Soudan du Sud, la plus jeune nation du monde, avait obtenu son indépendance du Soudan à l'issue d'un référendum.

La guerre civile, encore en cours



Le Dr Evan Atar Adaha, chirurgien sud-soudanais, le 10 octobre 2011 à Kurmuk, au Soudan Photo Hannah MCNEISH, AFP

dans ce pays, a provoqué la plus grave crise de réfugiés en Afrique, en termes de chiffres et la troisième à l'échelle mondiale. Cette crise s'est intensifiée plus

vite que toutes les autres sur le continent, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Résultat, près de 1,9 million d'individus ont été

déplacés et 2,5 millions d'autres sont devenus des réfugiés dans les pays voisins.

Malgré l'intensification des violences, le Dr Evan Atar Adaha n'a pas cessé d'apporter des soins à la population fuyant les combats mais il a été contraint de fuir, avec son équipe, vers Bunj, dans le nord-est du Soudan du Sud (à proximité de la frontière soudanaise), où il dirige l'unique hôpital opérationnel dans une communauté de plus de deux cent mille personnes. Depuis son établissement dans cette localité, il « travaille sans relâche pour mobiliser des financements et former des jeunes aux soins infirmiers et obstétricaux », a fait valoir le HCR, soulignant que le chirurgien « vit près de l'hôpital sous une simple toile de tente alors que sa famille habite à Nairobi, au Kenya ».

Nestor N'Gampoula

DEVOIR DE MÉMOIRE

Une statue de Nelson Mandela inaugurée au siège de l'ONU

La cérémonie a eu lieu le 24 septembre, à New York, en l'honneur du 100e anniversaire de la naissance de l'ancien président sud-africain.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré lors de la cérémonie d'inauguration que Nelson Mandela « symbolisait les plus grandes valeurs des Nations unies : paix, pardon, compassion et dignité humaine ».

Sa lutte contre l'apartheid « est une étape importante dans les droits de l'homme et la liberté », a ajouté le chef de l'ONU, remerciant le gouvernement sud-africain pour avoir fait don de cette statue.

Une réunion de haut-niveau, le Sommet de Mandela pour la Paix, était organisée le même jour à l'ONU pour encourager les dirigeants de la planète à réitérer leur engagement envers la paix mondiale, la prévention des conflits et leur résolution, la consolidation de la paix, la promotion et la protection des droits de l'homme et les initiatives de développement sur le long-terme.

Les Etats membres de l'ONU avaient décidé, en décembre 2017, d'organiser un sommet pour le 100e anniversaire de la naissance de Nelson Mandela, né en juillet 1918 et décédé il y a cinq ans d'une infection respiratoire. Il a été emprisonné pendant vingt-sept ans pour son rôle dans la lutte contre l'apartheid et est devenu le premier président noir d'Afrique du Sud.

CENTRAFRIQUE

La France opposée à une initiative de paix russe

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a averti le 24 septembre, que son pays ne souhaite « aucune alternative » à l'initiative de paix menée par l'Union africaine à Bangui. Il a lancé cette mise en garde au moment où Moscou tente d'initier un processus concurrent avec celui de l'organisation continentale.

Lors d'une conférence de presse en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, Jean-Yves Le Drian a déclaré: « Il n'y a aucune alternative ni souhaitable ni susceptible de réussir ». Le patron de la diplomatie française a ajouté : « L'initiative de paix portée par l'Union africaine pose le seul cadre crédible et approuvé par l'ensemble de la communauté internationale à une sortie de crise durable (...). Celle-ci passe par le désarmement des groupes armés et la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire ». Il a, en outre, rappelé que la situation sécuritaire restait « préoccupante » en République centrafricaine (RCA).

Jean-Yves Le Drian a insisté sur le sujet, alors que la Russie est de plus en plus présente diplomatiquement et militairement, ainsi que « par mercenaires interposés » dans ce pays. A ce jour, plus personne n'ignore qu'outre l'appui à l'armée, Moscou s'est ingéré dans la complexe médiation avec les groupes armés qui contrôlent la majorité du territoire, organisant, fin août, une rencontre à Khartoum, au Soudan, entre différents groupes en parallèle de la médiation officielle menée par l'organisation panafricaine.

Pourtant les dirigeants du pays ont déclaré soutenir la médiation de l'UA qui tente, depuis juillet 2017, de faire asseoir autour de la table de négociations les groupes armés et les autorités gouvernementales.

Selon des sources concordantes, cinq officiers militaires et cent soixante-dix instructeurs civils russes étaient arrivés à Bangui, où ils ont aidé au redéploiement de soldats centrafricains hors de la capitale.

Loin de s'arrêter là, la Russie a livré des armes à l'armée nationale après avoir obtenu une exemption à l'embargo des Nations unies. Signalons qu'une réunion ministérielle est prévue, le 27 septembre sur la RCA, en marge de la 73e Assemblée générale de l'ONU, à New York.

N.N'G.

Des éléments de "Siriri" se transforment en coupeurs de route

Le groupe armé, dont le nom signifie pourtant paix en Sango, la langue la plus parlée en République centrafricaine, a désormais opté pour un autre mode opératoire, en dépouillant les passagers sur les routes de l'ouest du pays, a appris Xinhua dimanche d'une source locale.

La source a indiqué que les éléments de « Siriri » se sont attaqués, le 22 septembre, sur le tronçon joignant les villes centrafricaines de Gamboula et de Nguia Bouar (ouest), à des commerçants qui revenaient de leurs em-

plettes dans la ville camerounaise de Kentzou (est), très brillante en matière commerciale. Toujours le même jour, des villageois à pied se rendant à une place mortuaire dans une localité voisine sont tombés dans le coup des éléments de ce groupe armé.

Vendredi dernier, il est signalé que d'autres commerçants, sur un autre tronçon dans la région, ont subi le même sort.

D'après la tactique, les éléments de « Siriri » interceptent les automobiles ou les piétons, procèdent à la sé-

questration des personnes qui sont par la suite fouillées puis dépouillées de tous leurs biens, qu'il s'agisse des marchandises ou de l'argent, avant d'être relâchées.

Les éléments armés du groupe « Siriri » sont majoritairement composés de peulhs. Cependant, ils ne font pas partie des quatorze groupes armés officiellement recensés et appelés à prendre part au processus du désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement.

Xinhua

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE DE TABAC

Le traité de l'ONU entre en vigueur

Le Protocole international « qui va changer la donne », selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est maintenant applicable à compter de ce 25 septembre.

Le document est censé harmoniser la lutte contre la contrebande de cigarettes et autres produits du tabac qui représente 10% du marché mondial. Il a été entériné en 2012 après plusieurs années de négociations mais quarante pays devaient le ratifier pour qu'il entre en vigueur.

Après la ratification britannique en juin, le nombre nécessaire de parties au Protocole a été atteint. Il ne restait plus qu'à attendre les quatre-vingt-dix jours nécessaires selon les règles de l'OMS pour son entrée en vigueur à cette date but-

timé que « c'est un traité qui change la donne ».

« C'est ainsi que nous encerclons l'ennemi », avait-elle affirmé à Séoul, lors de la Conférence ministérielle des parties de la Convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC).

Afin de mieux contrôler les flux de tabac et éviter que le détournement des produits fabriqués légalement soit une source d'approvisionnement du commerce illicite, le protocole prévoit un système global de suivi et de traçabilité pour les produits du tabac à tra-

pour la lutte antitabac.

« Les produits du tabac faisant l'objet d'un commerce illicite sont vendus à des prix plus abordables, sont plus accessibles, en particulier pour les jeunes et la population socio-économique défavorisée, et ils augmentent bien sûr la consommation », a-t-elle souligné.

Le commerce illicite du tabac lié au groupes criminels internationaux

En outre, ces produits qui ne sont pas réglementés « ne disposent pas d'avertissements sanitaires », a-t-elle dit, ajoutant que ce commerce illicite est étroitement lié aux « groupes criminels internationaux et au terrorisme ». Comme il s'agit d'un commerce illicite, les experts peinent à mesurer son ampleur.

Selon le cabinet Euromonitor International, le tabac génère un chiffre d'affaires annuel de près de sept cents milliards de dollars (près de six cents milliards d'euros), le commerce illicite n'en représentant qu'une partie.

D'après l'OMS, le commerce illicite des produits du tabac coûte, par ailleurs, aux Etats au moins trente et un milliards de dollars (au moins vingt-six milliards d'euros) par an de taxes non perçues.

Le Protocole contient un éventail de mesures, réparties en trois catégories : la prévention du commerce illicite, la promotion des mesures de détection et de répression et la constitution de la



Le trafic de cigarettes n'a pas de frontière (DR) lorsqu'elle essaie de faire du lobbying auprès des gouvernements, des scientifiques, quand il s'agit de mettre en place des groupes-écrans » travaillant en fait pour l'industrie du tabac « ou de prendre le contrôle », a-t-elle relevé.

« L'industrie du tabac ne sera jamais un partenaire. Elle ne devrait jamais s'asseoir autour d'une table », a-t-elle insisté.

Elle craint malgré tout que les fabricants de tabac essaient de s'infiltrer et d'influencer la prochaine réunion des membres de la FCTC qui se tiendra à Genève, durant la première semaine d'octobre, ainsi que la première réunion des membres du nouveau protocole, prévue une semaine après.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

« Nous sommes toujours inquiets (...). L'industrie du tabac ne connaît aucune limite lorsqu'elle essaie de faire du lobbying auprès des gouvernements, des scientifiques, quand il s'agit de mettre en place des groupes-écrans »

toir. En juin, le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait déclaré sur Twitter : « C'est un jour historique dans la lutte contre le tabac », qualifiant l'entrée en vigueur « d'étape essentielle vers un monde sans tabac ».

Quelques années auparavant, en 2012, la Chinoise Margaret Chan, alors à la tête de l'OMS, avait es-

vers un système d'étiquetage. Les Etats ont, par ailleurs, l'obligation de coopérer.

« Environ une cigarette sur dix fumées dans le monde provient de la contrebande et un tiers des exportations de produits du tabac finit dans le commerce illicite », a déclaré le Dr Vera Luiza da Costa e Silva, chef du secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Washington veut injecter soixante milliards de dollars

Face à l'influence grandissante de la Chine dans les économies des pays en développement, les Etats-Unis veulent lancer une institution financière dans un contexte de durcissement de la rivalité économique entre ces deux grandes puissances.

La nouvelle Institution de financement du développement, capable d'investir soixante milliards de dollars dans les pays en développement, sera mise en place pour contrer l'influence de la Chine dans ces pays. Baptisée la Société américaine de financement du développement international, cette nouvelle entité, selon des sources proches du dossier, est présentée par l'administration américaine comme étant « le fer de lance de la lutte contre la diplomatie de la dette chinoise ».

L'Overseas private investment corporation (Opic), l'actuelle institution de financement du développement du gouvernement américain, sera intégrée à la nou-

velle entité et autorisée à investir dans des actions. À l'heure actuelle, l'Opic ne peut investir que dans la dette, ce qui la désavantage par rapport aux institutions chinoises et européennes de financement du développement. « La nouvelle institution américaine de financement du développement sera ainsi placée sur un pied d'égalité avec les autres

institutions de financement du développement », a déclaré le président et directeur général de l'Opic, Ray Washburne, cité par le «Financial Times».

Le dirigeant de l'Opic a également estimé que la Chine livre une nouvelle forme de guerre économique aux Etats-Unis en s'appuyant sur sa diplomatie du portefeuille. « En utilisant une politique connue sous l'appellation de prêter pour posséder (loan-to-own program), la Chine rend des pays enchaînés par la dette et, par conséquent, très dépendants d'elle. Cela équivaut à

une guerre économique », a-t-il souligné. En août dernier, seize sénateurs américains ont adressé, à l'endroit du secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, une lettre dans laquelle ils déploraient le fait que le Fonds monétaire international se trouve souvent obligé de voler au secours de certains pays dont les finances publiques ont été grevées par des « prêts prédateurs chinois destinés à financer des projets d'infrastructures ».

Les sénateurs se sont aussi inquiétés du fait que les prêts servis à tour de bras par «l'Empire du milieu» à Djibouti pourraient permettre à Pékin de prendre le contrôle du principal port de ce pays de la Corne de l'Afrique, où les Etats-Unis, la Chine, le Japon et la France disposent déjà de bases militaires.

La mise en place programmée de la Société américaine de finance-

ment du développement international intervient alors que Pékin multiplie ses investissements dans les pays en développement, plus particulièrement en Afrique. La Chine a, en effet, annoncé lors du Forum Chine-Afrique qu'elle allait accorder soixante milliards de dollars supplémentaires de financement à des pays africains. Cette enveloppe comprend des lignes de crédit évaluées à vingt milliards de dollars, quinze milliards de dollars en subventions, prêts sans intérêts et prêts concessionnels, dix milliards de dollars au titre d'un fonds spécial et cinq milliards de dollars pour soutenir les importations en provenance de l'Afrique. Autant dire que le continent africain se positionne de plus en plus comme un nouveau front dans la guerre économique entre Pékin et Washington.

Josianne Mambou Loukoulou

« En utilisant une politique connue sous l'appellation de prêter pour posséder (loan-to-own program), la Chine rend des pays enchaînés par la dette et, par conséquent, très dépendants d'elle. Cela équivaut à une guerre économique »

BRÈVES

ANGOLA

L'ancien patron du Fonds souverain angolais et fils de l'ex-président Jose Eduardo, Jose Filomeno dos Santos, a été placé en détention provisoire dans le cadre d'une affaire de détournement de fonds portant sur 1,5 milliard de dollars, a annoncé le parquet général. L'homme d'affaires angolo-suisse, Jean-Claude Bastos de Morais, un de ses proches qui a géré une partie du fonds souverain, a lui aussi été placé en détention provisoire. En mars dernier, Jose Filomeno dos Santos, surnommé Zenu, avait été inculpé pour avoir ordonné des virements suspects, alors qu'il dirigeait le Fonds souverain angolais. Il a été limogé de son poste en janvier dernier par le nouveau président de l'Angola, Joao Lourenço. Ce dernier a congédié, au nom de la lutte contre la corruption, de nombreux barons de l'ancien régime.

GABON

Trente-trois candidatures aux élections législatives et locales d'octobre au Gabon ont été invalidées par la Cour constitutionnelle, parmi lesquelles celle de l'opposante de poids, Chantal Myboto-Gondjout. Cette même juridiction a, par ailleurs, validé dix-sept candidatures et décidé de neuf remplacements. En amont des élections prévues début octobre, la Cour, chargée de valider les résultats des scrutins, devait statuer sur près de cent soixante-quinze recours déposés pour invalider des candidatures ou en valider d'autres rejetées par le Centre gabonais des élections, chargé d'organiser les scrutins. Les élections législatives et locales - les premiers scrutins d'importance depuis la présidentielle de 2016 - sont prévues pour le 6 octobre. Un second tour pour les législatives sera organisé le 27 octobre.

LIBYE

Environ cinq cent mille enfants libyens sont en « danger immédiat » à Tripoli qui connaît des affrontements meurtriers depuis près d'un mois, a déploré le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), ajoutant qu'ils sont « 2,6 millions à avoir besoin d'aide à travers le pays ». Ces récents combats ont forcé mille deux cents familles à quitter leurs maisons, portant le nombre total de déplacés à plus de vingt-cinq mille. Depuis le 27 août dernier, des combats entre milices rivales ont fait au moins cent quinze morts et près de quatre cents blessés, selon un dernier bilan du ministère libyen de la Santé. Outre des pénuries quotidiennes d'eau, de nourriture et d'électricité, les enfants libyens sont aussi menacés par une recrudescence de la rougeole, avec plus de cinq cents cas connus. Malgré un accord de cessez-le-feu conclu le 4 septembre sous l'égide de l'ONU, les affrontements ont repris la semaine dernière dans les quartiers sud de la capitale.

BAD

La Banque africaine de développement (BAD) exclut le cabinet conseil Geo sciences international pour quarante-huit mois. Une enquête menée par le Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption de la BAD a révélé que ce cabinet s'est livré à de nombreuses pratiques frauduleuses, dans le cadre d'un appel d'offres pour des services de conseil au Projet d'appui au développement de l'agroforesterie en République démocratique du Congo. Dans son offre, cette société a fait de fausses déclarations concernant ses expériences dans la conduite d'études similaires et la rémunération de ses experts. De plus, Geo sciences international a omis de divulguer un conflit d'intérêts potentiel. En vertu de l'Accord d'application mutuelle de décisions d'exclusion, cette sanction peut également être appliquée par la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, le groupe de la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

TUNISIE

La Banque mondiale a débloqué un prêt de cinq cents millions de dollars en faveur du pays pour soutenir son budget. Ce prêt a permis d'augmenter les réserves en devises de la Tunisie à soixante-dix-huit jours d'importations contre soixante-huit jours auparavant. Le pays a achevé sa transition politique mais peine à relancer son économie dans un contexte d'explosion des revendications sociales, d'instabilité politique et de l'incapacité des différents gouvernements à mettre en œuvre les grandes réformes économiques recommandées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Après une croissance molle de 1,9% en 2017, le gouvernement tunisien table désormais sur une croissance du produit intérieur brut de 2,9% en 2018 et de 3,5% en 2019.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

LIBYE

Paris invite la communauté internationale à sanctionner les auteurs des violences

La France a appelé, le 24 septembre, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, à une pression maximale avec sanctions contre tous ceux qui sèment la terreur dans le pays et tentent de perturber le processus politique, notamment les milices.



Jean-Yves Le Drian

Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a déclaré : « Il faut nous montrer plus durs à l'égard de ceux qui souhaitent imposer le statu quo à leur seul bénéfice », avant d'ajouter que ces comportements empêchent la Libye d'avancer vers des élections et occasionnent la perte des vies humaines. Récemment, par exemple, de violents affrontements entre milices se sont déroulés à la fin du mois d'août à Tripoli et ont fait cent quinze morts. « Les sanctions prises récemment par le Conseil de sécurité contre un certain nombre de trafiquants doivent être suivies d'autres sanctions. Je pense en particulier aux miliciens qui menacent Tripoli », a poursuivi Jean-Yves Le Drian.

Ainsi, pour obtenir un soutien effi-

cace d'autres pays et solliciter l'appui des institutions œuvrant dans le cadre des droits de l'homme, le ministre français a réuni le même jour, à Tripoli, ses homologues d'Algérie, de la Tunisie, de l'Égypte, du Niger et du Tchad ainsi que les représentants de l'Italie et des membres permanents du Conseil de sécurité, sans oublier le Premier ministre libyen, Fayez al-Sarraj, et l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé. Au cours de cette rencontre, tous les participants ont exprimé la volonté de lutter de front contre la pratique des milices qui tenteraient d'empêcher le processus électoral dans le pays.

Un probable report de la date des élections

Par ailleurs, compte tenu des difficultés sur le terrain, Jean-Yves Le Drian

a souligné que son pays pourra toutefois ne plus pousser à l'organisation d'élections en décembre en Libye, en tenant bien compte du calendrier qui a été adopté en mai dernier, à Paris. Un calendrier qui paraît intenable, selon de nombreux observateurs.

« Le calendrier a été décidé par les Libyens eux-mêmes. Si les quatre responsables libyens qui se sont engagés à Paris sur ce calendrier jugent qu'il faut reporter la date, pourquoi pas », a indiqué l'une des sources diplomatiques françaises, tout en soulignant que l'important était de maintenir une dynamique vers des élections et avoir une même volonté de coopération malgré les tensions de ces dernières semaines.

Intervenant sur la même situation, le représentant adjoint des Nations unies, Jonathan Cohen, a appuyé l'idée du report pour éviter les empresses électorales. Pour lui, imposer de mauvaises dates pourra se retourner contre les Libyens.

Cependant, pour l'Union européenne, ce n'est pas une question de date, parce que le plus tôt sera le mieux mais un certain nombre de conditions doivent au préalable être réunies sans oublier l'adoption d'un cadre constitutionnel clair. « Dans l'immédiat, il faut envoyer un signal clair à ceux qui seraient tentés de perturber le processus politique et notamment aux milices. De la même manière, les chefs de milice qui tentent de faire obstruction au processus politique afin de préserver leur mainmise sur certaines ressources du pays doivent se voir opposer des gels d'avoirs à l'étranger et des interdictions de voyager », a insisté la France par le biais de son ministre des Affaires étrangères.

Signalons que les États-Unis, de leur côté, avaient imposé également, le 12 septembre, des sanctions financières contre le chef de milice libyen, Ibrahim Jadhran.

Rock Ngassakys

BÉNIN

Le président abroge la taxe imposée sur les services de communications électroniques

L'annulation de la taxe a été annoncée, le 23 septembre à la télévision publique béninoise, par le secrétaire général du gouvernement, Edourd Ouin Ouro.

Précisément, le président béninois, Patrice Talon, a aboli le décret présidentiel du 25 juillet portant introduction d'une contribution sur la consommation des services de communications électroniques fournis par les réseaux ouverts au public sur l'étendue du territoire national. D'après ce décret, pour les services (appel, SMS et internet), un taux de 5% sera prélevé à chaque

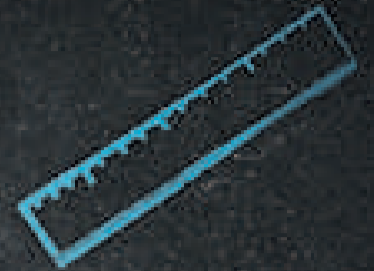
opération. En ce qui concerne les cas de l'accès à internet utilisé pour fournir un service par contournement (plate-forme OTT) ou une plate-forme de réseau social, le gouvernement réclame une contribution de 5 FCFA par mégaoctet.

« En appréciant l'exposé sur l'état d'esprit de la population puis après avoir écouté les opérateurs GSM et l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la Poste (Acep Bénin), le gouvernement note que les modalités de mise en œuvre dudit décret par les opérateurs, à partir

du 19 septembre 2018, sont de nature à rompre l'économie globale du secteur, au détriment des consommateurs, en particulier les plus modestes », a déclaré le secrétaire général du gouvernement, Edourd Ouin Ouro.

Ainsi a-t-il ajouté, « en raison de ce déséquilibre de l'économie du secteur qui nuit aux intérêts des consommateurs, le président béninois, après avoir entendu les membres de son gouvernement, a décidé d'abroger le décret visé à compter du lundi 24 septembre 2018 à 00 heure ».

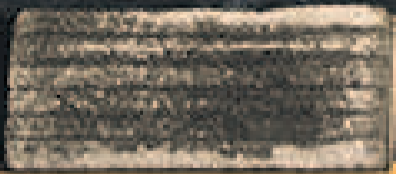
Xinhua




LA RENTRÉE GÉNÉREUSE

LE DÉCODEUR HD + LA PARABOLE A ~~25 000 FCFA~~

10 000 FCFA*



CANALPLUS-AFRIQUE.COM

  **06 877 92 92**
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)

*Offre FC en vigueur du 01/09/2018 au 30/09/2018 pour les clients abonnés à l'un des bouquets suivants : 12000FCFA, 40000FCFA, 80000FCFA, 120000FCFA ou 160000FCFA. La location d'un décodeur HD-CANAL+ Décodeur à 25 000 FCFA pour la formule 120000FCFA. Les prix sont en FCFA. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS
CANAL+

RENCONTRES AFRICA

La gouvernance électronique du secteur de la santé au Congo exposée à Paris

Les conférences sur les enjeux de la santé dans le continent, tenues dans la capitale française, du 24 au 25 septembre, ont connu la participation de la ministre congolaise de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo. Elle a indiqué, à cette occasion, que son pays lancera sous peu les travaux d'élaboration de la politique nationale de développement de la gouvernance électronique.

Les ministres de la Santé de plusieurs pays d'Afrique, réunis à Paris avec des partenaires, ont estimé que la gouvernance électronique du secteur sanitaire joue un rôle de levier dans le renforcement des systèmes de santé nationaux. Lors des conférences et colloques, Jacqueline Lydia Mikolo a souligné que son pays n'était pas en marge de ce processus. « En dehors du programme de construction de quatorze hôpitaux généraux, il y a quatre hôpitaux qui sont en réhabilitation et comportent une composante informatique. Actuellement, nous avons des échanges avec les opérateurs de télé-

phonie mobile pour développer un partenariat en vue de la mise en place d'un intranet du ministère de la Santé et de la population », a-t-elle fait savoir.

Selon Jacqueline Lydia Mikolo, les priorités de la politique nationale de développement de la gouvernance électronique sont notamment la mise en œuvre d'une solution d'interconnexion des structures de soins afin de favoriser les communications électroniques, la dématérialisation des processus de gestion des structures de soins et d'appui aux soins. « Pour y arriver, il faudra intégrer les exigences des technologies de



À l'extrême gauche, la ministre de la Santé du Congo, Jacqueline Lydia Mikolo, lors des travaux avec ses homologues d'autres pays (DR)

l'information et de la communication (TIC) dans les normes de construction des structures de soins et d'appui aux soins », a indiqué la ministre de la Santé et de la population.

Il s'agira, par ailleurs, de renforcer les capacités des ressources humaines en matière de TIC, d'équiper et doter les structures de soins et d'ap-

pui aux soins d'équipements informatiques. Puis, faire le choix des logiciels adaptés prioritairement aux systèmes de gestion hospitalière, des ressources humaines, financières, du médicament, du sang et du laboratoire national de santé publique.

En rappel, les rencontres Africa sur les enjeux de la santé en Afrique se sont tenues sous

le parrainage de la ministre de la Santé et des solidarités de France, Agnès Buzyn. Le Club médical numérique francophone et innovation santé ainsi que la Conférence internationale des ministres de la Santé et ceux des TIC sur la sécurité des soins en Afrique ont également pris part à ces assises.

Rominique Makaya

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'ONU et la Banque mondiale créent un mécanisme de prévention de la famine

Les deux parties et leurs partenaires ont lancé, le 23 septembre, le Mécanisme d'action contre la famine (FAM), une initiative inédite en matière de prévention de ce fléau.

Le mécanisme novateur, soutenu par les géants numériques que sont Microsoft, Google et Amazon Web Services, est destiné à changer le statu quo, ont indiqué les organisations lors d'une conférence de presse conjointe.

D'après elles, cette initiative « utilisera le pouvoir prédictif des données pour débloquer des fonds à travers des instruments de financement appropriés, en collaborant étroitement avec les systèmes existants ».

Selon l'ONU et la Banque mondiale, le nouveau dispositif pourrait sauver des millions de vies et réduire les coûts humanitaires de près de 30%. La famine constitue une question morale fondamentale, a estimé le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, lors de la cérémonie de lancement du FAM au siège de l'ONU, à New York.

« Le fait que des dizaines de millions de personnes souffrent encore de malnutrition sévère et de la faim est une tragédie et le fait qu'au XXI^e siècle nous n'ayons pas éliminé la famine est un échec collectif »,

lectif », a-t-il poursuivi.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a qualifié le FAM de « nouvel outil important qui aidera à prédire et donc à prévenir l'insécurité alimentaire et la famine », ajoutant que celui-ci allait assurer la sécurité alimentaire et inspirer les donateurs ainsi que les organisations humanitaires à agir rapidement pour sauver des vies et prévenir les souffrances.

Saluant un « partenariat multipartite réussi », il a noté que le FAM utilisera des technologies de pointe, dont l'intelligence artificielle et l'ap-

« Le fait que des dizaines de millions de personnes souffrent encore de malnutrition sévère et de la faim est une tragédie et le fait qu'au XXI^e siècle nous n'ayons pas éliminé la famine est un échec collectif »,

prentissage machine, pour créer des systèmes d'alerte précoce en mesure d'indiquer quand une crise alimentaire risque de se transformer en famine.

Au cours des réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international en 2017, Jim Yong Kim et Antonio Guterres s'étaient engagés à avoir une tolérance zéro envers la famine. Pour ce faire, la Banque mondiale, l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge ainsi que d'autres partenaires internationaux avaient alors convenu de développer le FAM.

En 2017, plus de vingt millions de personnes dans le nord-est du Nigeria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen ont été confrontées à la famine ou à une situation proche d'elle. Ces facteurs persistent dans de nombreuses régions du monde, au risque d'anéantir les acquis du développement dans les pays en situation de pauvreté chronique.

Aujourd'hui, cent vingt-quatre millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire critique et ne pourront survivre sans une aide humanitaire d'urgence. Plus de la moitié d'entre elles vivent dans des zones de conflit.

Xinhua

INTERVIEW

Alain Mabanckou va bientôt « rentrer au pays »

L'écrivain très prolifique en ce moment sur les ondes de France Télévision répondait hier aux questions de Patrick Simonin dans l'émission « L'Invité ». Extrait.

Alain Mabanckou (A.M.) : Je voudrais - puisque je l'ai lu dans la presse -, je voudrais remercier - puisqu'il faut quand même être dans les remerciements - ce ministre de la Justice du Congo qui semble-t-il a dit que je n'avais aucun mandat d'arrêt, je n'avais aucune interdiction de retour au pays, que mes livres n'étaient pas interdits. Ça tombe bien, ça va me permettre de rentrer bientôt au Congo Brazzaville.



Patrick Simonin (P.S.) : Vous allez rentrer quand au Congo Brazzaville ?

A.M. : Dès que je le sentirai. Il faut que je me prépare ; je viens d'apprendre que je ne suis pas interdit. Ça fait plaisir.

P.S. : C'est votre souhait Alain Mabanckou ?

A.M. : Qui ne peut pas avoir le souhait de rentrer chez lui et de voir ses frères, ses sœurs, le peuple congolais ? C'est important de le faire. Je suis un fils du Congo. Quand on me voit, la première chose qu'on voit c'est le Congo Brazzaville, j'allais dire l'Afrique puis le Congo Brazzaville. Donc nul n'a le monopole de dire que le pays lui appartient. Le pays nous appartient tous. Qu'on le veuille ou non, nous devons composer ensemble pour aller de l'avant.

La Rédaction

COOPÉRATION

Cuba et le Congo veulent renforcer leurs relations en matière de sport

Les accords signés par les deux pays en 2005 dans le domaine vont être renouvelés, a annoncé l'ambassadeur cubain au Congo, Manuel Serrano, au terme d'un entretien le 25 avril, à Brazzaville, avec le ministre Hugues Ngouélondélé.

« Avec le ministre, nous avons parlé de la possibilité de renouveler un accord qui date de 2005 dans le domaine sportif », a déclaré le diplomate cubain.

Le document signé en 2005, a-t-il expliqué, mettait beaucoup plus en valeur l'athlétisme et la boxe. Dans le nouvel accord en étude, la priorité sera aussi donnée à l'athlétisme tout en l'élargissant à d'autres spécialités. « Nous devons signer un nouvel accord, si c'est possible à Cuba. L'ancien accord s'occupait de l'athlétisme, la boxe et quelques disciplines sportives. Le nouveau va s'occuper de l'athlétisme aussi et d'autres spécialités », a-t-il commenté.

La République du Congo et la République de Cuba entretiennent



Hugues Ngouélondélé et Manuel N. Serrano ont souhaité que le nouvel accord soit signé dans son pays afin de permettre au ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, de visiter Cuba.

James Golden Eloué

depuis cinquante ans de bonnes relations dans plusieurs domaines : éducation, politique, agriculture, santé. Cuba qui n'a jamais négligé le sport avait occupé la 18e place lors des derniers Jeux Olympiques de Rio en 2016 avec

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Roumanie, 9^e journée, 1^{re} division

De retour de ses 3 matchs de suspension, Dylan Bahamboula était titulaire sur le côté gauche de l'Astra Giurgiu qui recevait le Gaz Metan Medias. A la 40^e, il ouvre le score de la tête. Remplacé à la 55^e par Rosu, double buteur. L'Astra l'emporte 3-0 et talonne le leader, le Steaua Bucarest, avec 17 et 18 points.

Pour l'international congolais, la saison est désormais lancée. On l'espère.

Israël, 4^e journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota, titulaire, et le Bnei Yehuda prennent un point lors de son déplacement chez l'Hapoel Beer Sheva (0-0). Avec 3 points, le club de Tel Aviv est 12^e.

Roumanie, 9^e journée, 1^{re} division

De retour de ses 3 matchs de suspension, Dylan Bahamboula était titulaire sur le côté gauche de l'Astra Giurgiu qui recevait le Gaz Metan Medias. A la 40^e, il ouvre le score de la tête. Remplacé à la 55^e par Rosu, double buteur. L'Astra l'emporte 3-0 et talonne le leader, le Steaua Bucarest, avec 17 et 18 points.

Pour l'international congolais, la saison est désormais lancée. On l'espère.

Israël, 4^e journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota, titulaire, et le Bnei Yehuda prennent un point lors de son déplacement chez l'Hapoel Beer Sheva (0-0). Avec 3 points, le club de Tel Aviv est 12^e.

Ligue 1, 6^e journée

Caen chute à Saint-Etienne (1-2). Au milieu, Prince Oniangué, capitaine caennais, a touché cinquante-six ballons : dix-sept gagnés, quatorze perdus et n'a pas hésité à mettre le pied (trois fautes commises). Dans les buts, Brice Samba a globalement fait le boulot mais est allé chercher le ballon à deux reprises au fond des filets.

Sans Fodé Doré (auteur de son troisième but de la saison avec la réserve), Angers partage les points avec Toulouse (0-0).

Sans Arnold Bouka Moutou (qui a joué une mi-temps avec la B contre Louhans-Cuiseaux), Dijon prend un point à Reims (0-0).

Terne prestation de Jordi Mboula, titulaire lors du nul de Monaco face à Nîmes (1-1). Remplacé à l'heure de jeu.

Ligue 2, 8^e journée

Réduit à dix dès la 38e mn, le Paris FC crée l'exploit en tombant le leader, Metz (2-0). Titulaire, Dylan Saint-Louis adresse une passe décisive sur corner (sa première de la saison, pour un but). Les Parisiens remontent à la 5e place.

Camille Delourme

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Balle Rodnel Thomarion.

Je désire désormais être appelé : **Massamba Rodnel Thomarion.**

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

DU 25 AU 29
SEPTEMBRE

MARDI 25 - 18H30

Cinéma "Brooklyn"

MARDI 25 AU VENDREDI 28

Formation avec DJ Noise

Formation avec Orakle

Formation avec Eldeter

MERCREDI 26 - 19H00 à la Cafété

LBL (RnB)

JEUDI 27 - 15H00

Rencontre débat

avec Juliette Fievet (rfi)

"Couleurs Tropicales - Légendes urbaines"

VENDREDI 28 - 19H00 salle Savorgnan

Concert BIZ Ice

invité Orakle concert animé par

Juliette Fievet & KMF

SAMEDI 29 - 15H00 sur le parvis

Davistef, Armée Street, Double R

I Dance, Makhalba Malechek

Éléments de M.A.S.S

& MOKOBÉ

Concert animé par Juliette Fievet

CINÉMA
CONCERTS
FORMATIONS
RENCONTRE



Festival
MOKOBÉ
HIP HOP
ÉDITION 2018



PROCESSUS ÉLECTORAL

Les laïcs catholiques envisagent une campagne populaire contre la machine à voter

Le manque de consensus autour de l'outil de vote voulu par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) continue d'alimenter le débat dans le pays.

Le Comité laïc de coordination (CLC) vient à son tour de rejeter la machine à voter. Au cours d'un point de presse tenu le 24 septembre à Kinshasa, les laïcs catholiques dénoncent le manque de consensus autour de cette innovation, non prévue dans la loi électorale pour les scrutins du 23 décembre.

Les laïcs catholiques évoquent également le rapport des experts britanniques pour justifier leur position, soutenant que ces derniers avaient énuméré un certain nombre de problèmes à résoudre quant à l'utilisation de cette machine.

Pendant que la Céni assure que toutes les cent six mille machines à voter commandées auprès de l'entreprise sud-coréenne Miru Système seront sur le sol congolais au plus tard le 6 octobre, cette réaction du CLC vient une fois de plus prouver que la technologie adoptée



Les membres du CLC, lors de la conférence de presse

par la centrale électorale est loin de faire l'unanimité. Si le Front commun pour le Congo et la Céni sont convaincus que la machine à voter va alléger la tâche dans l'organisation des scrutins, l'opposition et

une partie de la société civile continuent de boudier son utilisation lors des prochaines élections.

C'est ainsi qu'au cours de son point de presse, le CLC a mis en garde la Céni pour l'organisation des élec-

tions réellement crédibles, le 23 décembre. Les laïcs catholiques ont, en effet, relevé deux conditions indispensables pour la tenue de bons scrutins. Il s'agit de la mise à l'écart de la machine à voter et du

nettoyage du fichier électoral qui contient près de dix millions d'électeurs sans empreintes digitales. « La crédibilité d'un processus électoral dépend également de la qualité de son fichier électoral. L'actuel fichier électoral de la RDC nécessite le toilettage de la part de la Centrale électorale. Alors que depuis les dernières recommandations de l'OIF, aucun signal n'est donné par la Céni dans le sens de la fiabilisation dudit fichier », a regretté le CLC. Le CLC a souligné que les élections devront impérativement avoir lieu le 23 décembre et la Céni doit prendre en compte les recommandations de l'OIF. Au cas contraire, a-t-il prévenu, la Céni le trouvera sur son chemin. « Sans quoi, la Céni sera en face du CLC et de la population », a conclu l'organisation proche de l'Eglise catholique.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente** Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



PROCESSUS ÉLECTORAL

Opposition et majorité en bataille diplomatique New York

La présence de Moïse Katumbi et de Martin Fayulu est signalée dans la ville américaine où ils mènent un lobbying dans les couloirs des Nations unies pour des élections inclusives en République démocratique du Congo (RDC) sans la machine à voter et pour l'obtention du nettoyage du fichier électoral.

La délégation congolaise qui séjourne depuis dimanche à New York, dans le cadre de la 73e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, vient de renoncer à participer à une réunion de haut niveau prévue en marge de ce forum. Cette rencontre prévue le 28 septembre et organisée par les Nations unies devrait être consacrée à la RDC. Avant l'intervention du chef de l'Etat, Joseph Kabila à la tribune de l'ONU, la délégation congolaise a créé la sensation en refusant de prendre part à cette rencontre pour n'avoir pas été associée à sa préparation, à en croire le conseiller diplomatique, Kikaya Bin Karubi. « Nous ignorons si ladite réunion parlera des mines, de l'économie ou de la politique », avait-il ironisé sur



Le président Joseph Kabila peu après son arrivée à New York

une chaîne internationale. D'après lui, les objectifs de cette réunion ne sont pas connus, encore moins son ordre du jour. De quoi susciter des interrogations dans le chef de la délégation congolaise qui entend capitaliser sa présence à New York pour interpeller les partenaires extérieurs de la RDC qui s'érigent en obstacle à son

émancipation en tant que pays souverain censé mener sa politique interne en toute autonomie, loin de toute interférence extérieure.

Pour une certaine opinion, les justifications avancées par le conseiller diplomatique du chef de l'Etat ne tiennent pas la route, d'autant plus que la délégation congolaise était bien au cou-

rant de cette réunion et des matières inscrites à son ordre du jour. Et même si un bénéfice de crédit peut lui être accordé, nul n'ignore que la communauté internationale nourrit des inquiétudes sur la façon dont le processus électoral est conduit. Actuellement, le sujet est au centre des préoccupations à l'ONU. Reste à savoir si l'option de

la chaise vide est la meilleure approche dans un contexte de bataille diplomatique où l'opposition, qui n'est pas en reste, entend également se livrer à un plaidoyer sur l'inclusivité des élections.

Là-dessus, il est fait état de la présence à New York des opposants Martin Fayulu et Moïse Katumbi. Les deux personnalités espèrent, à travers le lobbying qu'ils exercent sur certains Etats membres de l'ONU, obtenir d'eux des pressions supplémentaires à exercer sur les autorités congolaises qui s'érigent en obstacle dans la mise en œuvre intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Au-delà de son aspect purement protocolaire, cette 73e session de l'Assemblée générale des Nations Unies dissimule mal l'existence d'un enjeu de taille, à savoir la bataille diplomatique à laquelle se livrent sur la place de New York, opposition et majorité congolaises via leurs représentants.

Alain Diasso

René Ilume appelle l'opposition à ne pas trahir le Congo

Au cours d'un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, l'ambassadeur de la RDC au Soudan du Sud et révérend pasteur de l'Assemblée pour la foi, l'unité, la paix chrétienne dans le monde (Afupcm), en séjour à Kinshasa, a invité les acteurs politiques de l'opposition qui multiplient des réunions à l'étranger de ne pas vendre l'âme de leur pays.

René Ilume a indiqué que les opposants qui vont chercher le pouvoir à l'extérieur devraient plutôt consulter Dieu car toute autorité vient de lui. « Ceux qui vont chercher le pouvoir à l'extérieur sont en train de pécher contre la catégorie des commandements politico-administratifs, sécuritaires et militaires ainsi identifiés

dans notre ouvrage 'Vision'. Car tout homme doit d'abord s'aimer soi-même, aimer son village, sa province, son pays et le protéger contre toute forme d'agression extérieure (Genèse 2, 15). Adam avait la mission de cultiver et garder le jardin. Dieu veut que nous puissions protéger notre pays, le sécuriser, et travailler pour le développer », a-t-il déclaré.

Le diplomate a souligné que tout pouvoir venant de Dieu, au niveau politique, il y a ceux qui l'exercent et ceux qui la subissent, le peuple. Dieu a prévu des commandements qui concernent les gouvernants et les gouvernés. Aussi accède-t-on au pouvoir par des voies pacifiques. Comme toute autorité émane de Dieu, il faut que Lui-même dé-

cide de la manière de sortie de ceux qui gèrent le pouvoir. Celui qui s'oppose à l'autorité résiste, selon lui, à l'ordre divin établi et s'attirera une condamnation sur lui-même.

Le diplomate a souligné que tout pouvoir venant de Dieu, au niveau politique, il y a ceux qui l'exercent et ceux qui la subissent, le peuple.

René Ilume a attiré l'attention des politiciens, aussi bien de la majorité que de l'opposition qui font des réunions à l'extérieur du pays, sur le fait qu'il y a une autre vie après celle-ci. « Je leur suggère de se confier à Dieu car il a dit, maudit soit l'homme qui se confie dans l'homme, ou à une institution. Car, le salut ne vient que Dieu qui veut que nous puissions le consulter pour régler toutes nos affaires. Cela peut paraître illogique pour certains, mais c'est cela la sagesse », a-t-il soutenu. Il a souhaité une opposition christocratique, celle qui respecte l'autre, évite toute forme



René Ilume Tembele, ambassadeur de la RDC au Soudan du Sud

de violence, sécurise le pays, ne trahit pas la nation en pactisant pas avec l'étranger pour déstabiliser les institutions nationales, une opposition qui fait des observations pour faire évoluer le pays. **Machine à voter...**

Sur la cruciale question de la machine à voter, René Ilume n'a pas mâché les mots. « Ceux qui s'opposent à la machine à voter font preuve de méchanceté. S'ils disent que la machine ne se

trouve pas dans la loi électorale, alors qu'on renvoie tous les ordinateurs du Congo. Pourquoi va-t-on refuser la machine à voter qui est une composante d'un ordinateur ? », s'est-il interrogé.

Enfin, il a appelé à l'apaisement des esprits. « Ne brûlons pas notre case. La RDC est notre seul bien commun, on doit la sauver », a-t-il lancé.

Martin Engimo

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

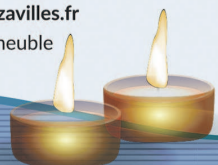


Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



MASSACRE DE BENI

La société civile exige une enquête indépendante et urgente

L'appel lancé en direction de la Mission onusienne en RDC par la Coalition de trente-trois ONG pour le respect de la Constitution devra permettre d'identifier les auteurs et complices des crimes commis et les faire poursuivre en justice.

La Coalition de 33 ONG pour le respect de la Constitution (CRC) a condamné, le 24 septembre dans une déclaration, le massacre de plusieurs personnes le 22 septembre dans la soirée, à Beni, par des présumés ADF-Nalu. Un massacre « qui s'ajoute à plusieurs autres commis déjà à Beni et ses environs depuis plus de quatre ans ».

Tout en dénonçant fermement l'incapacité du gouvernement de la RDC à assurer la protection des personnes et leurs biens à Beni et dans ses environs, la CRC note que le bilan provisoire au 24 septembre était de vingt-cinq personnes tuées dont vingt civils et cinq militaires. Ce regroupement d'ONG dénombre également vingt-cinq blessés graves; quatre maisons incendiées, plusieurs véhiculés endommagés, des biens pillés ainsi que des dizaines de personnes



Le rond-point Nyamwisi, à Beni/Radio Okapi-Freddy Lufuluabo

enlevées.

La CRC relève, en outre, que cette insécurité généralisée est consécutive à la mauvaise gouvernance des ressources financières et logistiques affectées au maintien de la sécurité et au refus par le gouvernement d'appliquer l'Accord politique

global du 31 décembre 2016- qui a pour objectif principal le règlement définitif de la crise politique et la mobilisation de toutes les forces vives du pays dans la défense du territoire national. « La communauté internationale doit exiger la mise en œuvre immédiate de l'Accord de

la Saint-Sylvestre, notamment son volet des mesures de décrispation politique afin de créer un climat de détente politique et provoquer l'implication de tous les leaders politiques dans la recherche de la solution durable à l'insécurité qui règne à Beni et ses environs », a déclaré le coordonnateur de la CRC, Me Georges Kapiamba.

Cette coalition appelle également les membres des Nations unies, réunis à la 73e session de l'Assemblée générale, à New York, de se pencher sur la crise politique de la République démocratique du Congo (RDC) et ses conséquences éventuelles sur la stabilité du pays et la région des Grands lacs. La CRC attend également d'eux une mise en garde sévère aux dirigeants politiques de la RDC qui s'érigent en obstacle à l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre, au nom d'une certaine souveraineté quant aux sanctions individuelles qu'ils pourront subir.

Lucien Dianzenza

INSÉCURITÉ AU NORD-KIVU

Beni ne veut plus de la Monusco

Excédés par les tueries à répétition dans leur ville, les habitants exigent le départ de la mission onusienne qui assisterait impuissante à l'activisme des groupes armés dont les ADF, à l'origine de nombreux massacres ayant fait près de cent victimes depuis le début de l'année.

Depuis le 22 septembre, la situation reste confuse dans le territoire de Beni (province du Nord-Kivu) en proie à une insécurité grandissante entretenue par des groupes armés qui empestent cette partie de la République. Après la découverte macabre de dix-huit corps sans vie dont ceux de quatre militaires dans une attaque attribuée aux Forces démocratiques alliées (ADF) dans les quartiers de l'est de la ville, la psychose s'y est installée. Ce n'est pas la première fois que cette ville soit frappée de cette manière. La récurrence des attaques inquiète et laisse perplexe la population locale qui ne sait plus à quel saint se vouer puisque livrée à elle-même.

Face à ces tueries qui semblent devenir leur lot quotidien, la société civile dans toutes ses composantes est montée au créneau pour exprimer son ras-le-bol et appeler à des journées ville-morte. Jusqu'au 28 septembre, la ville restera paralysée. Pas d'écoles, pas de marché, pas de trafic, etc. Un peu partout, les traces de l'indignation d'une population en colère sont visibles. L'arrivée le 24 septembre à Beni du chef d'état-major général des FARDC, le lieutenant-général Célestin Mbala Munsense, en compagnie de plusieurs généraux de l'armée, n'a pas visiblement rassuré la population qui attend un geste fort de la part de l'autorité militaire pour restaurer la paix dans ce territoire. Le 25 septembre encore, des manifestations pour réclamer la restauration de la paix ont eu lieu. Des jeunes ont improvisé une marche qui a

commencé sur le boulevard Ruwenzori en passant par le rond-point du 30-juin, avant d'échouer à la mairie. Les manifestants qui ne s'expliquent pas la persistance de l'insécurité à Beni, malgré les différentes opérations militaires lancées contre les groupes armés, revendiquent, entre autres, le départ de la Monusco (Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo) ainsi que des ONG internationales mais aussi le changement des autorités locales réputées incompétentes.

La Monusco qui croit mener à bien sa mission de maintien de paix, conformément à sa Charte, ne digère pas l'accusation portée contre elle. D'après le général Bernard Commins, commandant adjoint des forces de la Monusco, l'intervention des forces onusiennes dépend de l'information qu'elles reçoivent. Et de faire remarquer que la Monusco a, plus d'une fois, réagit en synergie avec ses partenaires militaires congolais pour protéger les civils. Tout en reconnaissant la difficulté d'identifier les auteurs des tueries qui, parfois, opèrent avec des tenues des forces de l'ordre, il a appelé à la collaboration de la population pour dénoncer toute personne suspecte.

Au niveau du gouvernement, des appels à l'apaisement se multiplient. Pour Lambert Mende, porte-parole du gouvernement, qui attribue ces tueries aux terroristes ADF, des dispositions militaires sont en train d'être prises afin d'empêcher une telle situation. « Notre réaction officielle, c'est quand nos militaires vont aux contacts de ces voyous de terroristes pour les chasser. Quand un pays est attaqué, on donne une réponse militaire », avait-il déclaré.

Alain Diasso

START-UP

L'Etat congolais délimite clairement son niveau d'accompagnement

Le ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), Bienvenu Liyota, a circonscrit l'action gouvernementale par des mesures incitatives pour développer l'écosystème des jeunes entreprises innovante en RDC. Il a promis de mettre des financements à la portée des jeunes qui se lancent dans des activités essentielles pour la société.

Le 24 septembre, Kinshasa a abrité sa toute première édition de StartDRCCup dans les installations de l'ambassade des Pays-Bas. Une initiative saluée comme un pas de plus en direction des jeunes entrepreneurs. Ce genre de rencontre tend même à se multiplier à travers la ville, confirmant ainsi une véritable adhésion de la jeunesse dans cette formule plutôt gagnante et le désir d'accompagnement des institutions nationales. Hier encore, la filiale du groupe Orange en RDC a réceptionné une centaine de projets pour n'en retenir finalement que trois qui devront faire leurs preuves dans une compétition internationale sur le Prix Orange du meilleur entrepreneur. Ces plates-formes d'échanges permettent d'identifier des contraintes et des pistes de solutions durables.

Lors de la dernière rencontre à l'ambassade des Pays-Bas, le gouvernement de la République, par le truchement du ministre Bienvenu Liyota, a tenu à rassurer les entrepreneurs congolais du plein soutien des institutions nationales. En effet, nombre de participants se sont interrogés ouvertement sur la forme de collaboration à mettre en œuvre entre l'Etat congolais et les start-up, un phénomène qui gagne du terrain au fil des années. Bienvenu Liyota a commencé par confirmer l'amélioration en cours du cadre d'accompagnement pour conduire un nombre de plus en plus élevé des jeunes start-up dans la voie de la réussite. C'est le sens, d'ailleurs, des nombreuses réformes initiées depuis peu. Pour pousser les jeunes à y adhérer pleinement, la RDC a ouvert certaines brèches et mis en œuvre des mesures d'incitation à la pratique de ce business. Ces actions concourent bien entendu à l'amélioration du climat des affaires dans le pays.

Dans l'arsenal juridique, il y a des lois bien conçues pour permettre à la jeunesse de développer des activités. Le ministre a fait état, par exemple, des lois sur la sous-traitance et le code des investissements. Toutefois, a-t-il insisté, les effets restent mineurs, du moins pour l'heure. Les efforts fournis actuellement par les autorités publiques ne sont pas suffisants pour relever les défis qui s'imposent aux entrepreneurs congolais. Mais le principal objectif recherché n'est-il pas justement de pousser les jeunes à la créativité pour développer des start-up viables? Le gouvernement de la République espère renforcer son rôle dans ce secteur avec l'appui soutenu de la Banque mondiale. Il s'agit d'accélérer l'exécution du financement de ce partenaire stratégique pour le pays, un autre défi qui s'annonce déjà difficile. Bienvenu Liyota promet de mettre l'argent des partenaires au développement à la disposition de ces jeunes.

Laurent Essolomwa

SECTION O. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)
Agence Congolaise des Grands Travaux
Appel d'Offres N° ACGT/DG/CGPMP/MF/AON/12/2018

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation de Marchés paru sur le site web www.amp-rdc.org de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la RDC en date du 02 Mars 2018.

2 L'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT) a inscrit, dans le cadre de son budget de fonctionnement, des fonds afin de financer l'acquisition des vivres, boissons et cadeaux de fin d'année 2018 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°ACGT/DG/CGPMP/MF/AO/12/2018 relatif à l'Acquisition des vivres de festivités de la fin d'année 2018.

3: L'ACGT sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les vivres des festivités de la fin d'année 2018. Le marché est réparti en six lots distincts suivants :

- Lot 1 : Acquisition de 200 sacs de riz de 25kg;
- Lot 2 : Acquisition de 200 bidons d'huile végétale de 10 litres;
- Lot 3 : Acquisition de 200 cartons de poissons salés de 10kg;
- Lot 4 : Acquisition de 200 cartons de poulet d'un poids compris entre 1,2 et 1,4 kg;
- Lot 5 : Acquisition de 200 cartons de tomates pelées;
- Lot 6 : Acquisition de 200 sacs de semoule de maïs de 25 kg.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés; peuvent obtenir des informations auprès de l'ACGT au Secrétariat permanent de la Cellule de gestion de projets et des marchés publics ou à l'adresse électronique contact@acgt.cd et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule
de Gestion des Projets
et des Marchés Publics
Immeuble Likasi, aile 2, 5^e étage
Commune de la Gombe
Réf: Immeuble Royal
République Démocratique du Congo
Email : contact@acgt.cd
De 8 H 30 à 16 H 00, heures de Kinshasa.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Situation administrative

- Etre en situation fiscale régulière pour avoir souscrit sa déclaration et réglé les sommes exigibles ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées auprès de la Direction générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Douanes et accises (DGDA) au travers l'attestation de situation fiscale signée conjointement par ces deux institutions;
- Etre affilié à l'Institut national de sécurité sociale (INSS), et souscrire de manière régulière ses cotisations auprès de cet organisme, en présentant l'attestation signée par l'INSS attestant la régularité du paiement des cotisations de trois derniers mois (août, juillet et juin 2018),
- Ne pas être en situation de liquidation ou en redressement judiciaire;
- Etre immatriculé au Registre du Commerce et de crédit immobilier (RCCM) et disposer d'un numéro d'identification nationale (Id. Nat), et joindre les preuves écrites y relatives;
- Indiquer et joindre les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne qui agit au nom de la société.

b) Capacité technique

• Expérience générale

Avoir une expérience générale minimale de 3 ans dans la distribution et la fourniture des vivres

• Expérience spécifique

Avoir déjà contracté au moins un marché de fourniture des vivres (Riz, Poulets congelés, Huiles végétales, Poissons salés ou Tomates pelés) d'un montant minimum de 50 000 000 CDF, auprès d'une entreprise (publique ou privée) à Kinshasa au cours de 3 dernières années, 2015, 2016 et 2017, Ou avoir au cours d'un même exercice annuel (2015, 2016 ou 2017) contracté deux marchés dont le montant total équivaut au montant minimum de 50.000.000 CDF.

« Le candidat devra à cet effet joindre à son dossier une preuve écrite (bon de livraison ou équivalent) d'exécution conforme d'un ou des marché(s) du (des) montant(s) correspondant(s) et communiquer les références complètes du (des) client(s) : adresse physique, e-mail, téléphone,... »

Section 1. Instructions aux candidats ————— 7

c) Capacité financière

• Disposer d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins 75 000 000 CDF au cours des trois dernières années (2015, 2016 et 2017).

• Présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2015, 2016 et 2017).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des
Marchés Publics
Immeuble Likasi, aile 2, sème étage
Commune de la Gombe
Réf: Immeuble Royal
République Démocratique du Congo
Email : contact@acgt.cd

Contre la présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de cent mille Francs congolais (100 000 CDF) sur le compte (RawBank intitulé « Agence Congolaise des Grands Travaux, portant le numéro 05 101-01 001436102-22 CDF.

8. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 26 octobre 2018 à 13H00 précises, heure de Kinshasa (TU+1). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants ES après :

Agence Congolaise des Grands Travaux
Salle de réunions de l'ACGT,
Immeuble Likasi, aile 2, 1er étage Commune de la Gombe
Réf: Immeuble Royal
République Démocratique du Congo
Email; contact@acgt.cd

Les offres seront ouvertes le 26 octobre 2018 à 13 H 30 précises, heure de Kinshasa. Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le 26 septembre 2018

Charles Médard Ilunga Mwamba

Directeur Général

CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS D'AFRIQUE

Marrakech accueille le huitième sommet

L'organisation panafricaine des gouvernements locaux et régionaux a annoncé la tenue de sa huitième rencontre, du 20 au 24 novembre, dans la ville marocaine.

Prévu sur le thème « La transition vers des villes et des territoires durables : le rôle des gouvernements locaux et régionaux d'Afrique », le prochain sommet des Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU Afrique) sera un grand rassemblement démocratique du continent qui accueillera plus de cinq mille participants. Parmi ceux-ci, des ministres ; des maires et des élus locaux ; des fonctionnaires des administrations centrales et locales ; des chercheurs et universitaires ; des opérateurs économiques des secteurs public et privé ainsi que représentants de l'économie sociale et solidaire.

D'après la note d'information de CGLU Afrique, les sommets Africités sont la plus importante plate-forme de dialogue organisée en Afrique sur la décentralisation, la gouvernance locale et la contribution des gouvernements locaux et régionaux au développement et à l'intégration du continent. Africités 8 à Marrakech se

donne pour objectif de relier une pensée de l'avenir à long terme aux actions à entreprendre dans l'immédiat, compte tenu de la situation actuelle du continent, pour définir la bifurcation des villes et territoires d'Afrique vers une trajectoire de développement durable.

Les participants à cet événement plancheront sur la situation de l'Afrique dans la mondialisation et l'urbanisation et mettront en évidence les dimensions de la transition à partir des mutations en cours. Ils mettront également l'accent sur le rôle et la stratégie des collectivités territoriales africaines dans la transition. Pour identifier les mutations qui définissent les dimensions de la transition, Africités8 a retenu la transition démographique, la transition écologique, la transition politique et démocratique, la transition culturelle et communicationnelle.

L'enjeu pour les collectivités territoriales africaines est de définir et de mettre en œuvre une nouvelle articulation entre les institutions, la population et les territoires. L'organisation de ce 8e sommet Africités coïncide avec le 20e anniversaire de CGLU Afrique. Après les premières éditions organisées dans les cinq sous-ré-



Une vue de Marrakech/DR

gions d'Afrique, notamment à Abidjan (1998), à Windhoek (2000), à Yaoundé (2003), à Nairobi (2006), à Marrakech (2009), à Dakar (2012) et à Johannesburg (2015), la huitième édition à Marrakech offrira l'opportunité de mobiliser toutes les composantes des sociétés pour construire des alliances avec les gouvernements locaux et régionaux d'Afrique en vue de préparer la transition vers des villes et des territoires durables.

Le sommet sera également l'oc-

cas de poursuivre la consolidation de la gestion des territoires et de renforcer la contribution des autorités territoriales africaines à l'intégration et l'unité africaine. Cela en prenant en compte les ambitions et préconisations de l'Agenda 2030 des Nations unies, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que les priorités proposées par la Banque africaine de développement pour accélérer la réalisation de l'Agenda 2063.

En marge de ce 8e Sommet, sera organisé du 20 au 23 novembre

un salon international Africités. Il permettra aux institutions, aux entreprises des secteurs public et privé, aux associations et autres acteurs de présenter leurs expériences, produits, méthodes et outils.

Notons que le rendez-vous de Marrakech sera organisé en collaboration avec l'Association marocaine des présidents des conseils communaux, avec le soutien du ministère de l'Intérieur du royaume du Maroc.

Charlem Léa Legnoki

SANTÉ PUBLIQUE

La vaccination contre la fièvre jaune démarre ce mercredi à Pointe-Noire

La campagne dite de masse « réactive » sera lancée ce 26 septembre dans tout le département, a annoncé Malala Raminosoa, chargée de la promotion de la santé à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au cours d'un point de presse sur la stratégie d'élimination de la maladie tenu le 24 septembre dans les locaux de la direction départementale de la Santé.

L'opération va se dérouler du 26 septembre au 1er octobre à Pointe-Noire et ses environs, sous la coordination du ministère de la Santé et de la population, en collaboration avec l'OMS, l'Unicef et Gavi. Toutes les personnes de plus de neuf mois y compris les femmes enceintes et celles qui allaitent sont concernées. La campagne se fera dans les centres de santé publics et privés, dans certaines écoles, dans les églises et dans plusieurs autres lieux publics.

Cette vaccination a été motivée par la découverte d'un cas de fièvre jaune chez un sujet âgé de 20 ans, au marché de Bissongo, dans le 4e arrondissement Loandjili. Un prélèvement a été fait sur ce patient, le 10 juillet, et envoyé à l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) de Kinshasa. Le



Malala Raminosoa, lors du briefing/Adiac

26 juillet, l'échantillon a été testé positif à la fièvre jaune par sérologie. Le 30 juillet, l'INRB a envoyé un échantillon à l'Institut Pasteur de Dakar, au Sénégal, pour confirmation. Le 21 août, l'échantillon était positif par séroneutralisation avec des titres élevés. La déclaration de l'épidémie par le ministère de la Santé et de la population a donc été faite le 22 août. Outre ce cas déclaré, les autres enregistrés ne sont que des

cas suspects, ont ajouté les délégués du ministère de la Santé et de la population. Selon Malala Raminosoa et les délégués du ministère de la Santé et de la population, la vaccination est le meilleur moyen de prévention contre cette maladie car elle assure une protection efficace et à vie. La protection contre les piqûres de moustiques se fait aussi par l'assainissement du milieu: le nettoyage des habitations et alentours;

l'élimination des gîtes larvaires; le port des vêtements à manches longues et pantalons, de couleur claire de préférence. Malala Raminosoa a conseillé de dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide, ajoutant que le traitement est symptomatique car il n'existe pas de traitement spécifique contre la fièvre jaune.

Signalons que la fièvre jaune est une maladie causée par la piqûre de moustiques infectés (aedes). L'apparition de la maladie chez un individu se fait entre trois et six jours après avoir été contaminé par le virus. La plupart des cas de fièvre jaune ne présentent pas de signes spécifiques. Cependant, en cas d'apparition de signes, les principaux sont la fièvre, les maux de tête, les douleurs musculaires, la fatigue, les nausées et vomissements. Une faible proportion des personnes infectées peut aussi développer une phase plus « sérieuse » de la maladie dans les 24 h suivant la disparition de ces signes : forte fièvre, jaunisse, urine « sombre », douleurs abdominales avec vomissements, saignements. 50% des personnes qui développent la maladie à ce stade meurent.

Hervé Brice Mampouya

PATRIMOINE

Les archives nationales délocalisées à Ouenzé

Le déménagement des anciens documents de leur site du Cfrad pour la salle de lecture de la bibliothèque du cinquième arrondissement de Brazzaville a eu lieu, le 24 septembre, sous les auspices du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo.

Les archives nationales ont été déplacées à la suite des dégâts causés par des pluies au Centre de formation et de recherches en art dramatique (Cfrad). L'engagement avait été pris à l'occasion d'une visite du ministre de la Culture et des arts sur les lieux, accompagné de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery. Ainsi les archives nationales ont-elles été délocalisées pour un nouveau site à Ouenzé, derrière la clinique municipale Albert-Leyono, notamment à la direction départementale de la Culture, en attendant la construction d'un bâtiment destiné à les accueillir définitivement.

« Il était de bon aloi que nous quittions les lieux pour sécuriser le personnel et également ces documents qui constituent la mémoire nationale de notre pays. Il faut aussi retenir que nous avons eu cette chance en tant qu'ancienne capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF) de conserver une bonne partie des documents ou des fonds qui ne concernent pas que le Congo mais aussi toutes ces ex-colonies de la fédération de l'AEF », a déclaré le directeur des archives nationales du Congo, Brice Isnove Owabira.

Les partenaires se mobilisent
La société AGS dont la direction

générale est basée à Pointe-Noire a été sollicitée pour son expertise en déménagement international. Son représentant à Brazzaville, Julien Faurie, a participé à plusieurs réunions en prélude au déménagement. « Nous avons été parties prenantes des différentes réunions tenues pour cela et il a été décidé de contribuer à cette opération afin de préserver au mieux les archives nationales qui représentent une importance certaine pour tous les Congolais. Notre direction a proposé de le faire à titre gratuit, dans le sens où AGS est présente au Congo depuis 1995. L'opération consiste à la mise à disposition d'un véhicule et d'une équipe de quatorze personnes pendant trois jours, le temps nécessaire pour qu'elle soit complète », a-t-il signifié.

Les missionnaires humanitaires de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours ont participé également à l'opération. L'un d'eux, Elder Skinner, a déclaré : « Notre travail c'est d'aider la population du Congo. Nous avons fait plusieurs projets dans l'éducation et la santé. Nous avons jugé important de préserver l'histoire de ce pays et de l'AEF à travers les documents qui se trouvent ici. Nous avons déployé plusieurs bénévoles pour aider la direction des archives nationales à réaliser ce déménagement gratuitement, notamment dans la manutention ».



Le ministre de la Culture et des arts avec les partenaires et bénévoles (Adiac)

ment gratuitement, notamment dans la manutention ».

Une mesure conservatoire

Dieudonné Moyongo a exprimé sa satisfaction de voir les archives nationales quitter le Cfrad pour la salle de la bibliothèque de Ouenzé entièrement rénovée.

« Il y a eu une grande érosion qui menace le Cfrad, nous avons donc décidé de faire partir ce patrimoine archivistique de ces lieux. Aussi, dans le souci de conserver ce patrimoine ar-

chivistique, le gouvernement de la République a mis à notre disposition un bâtiment. Et grâce au partenaire, nous avons réhabilité la bibliothèque publique de Ouenzé. Ce jour est donc le lancement de l'opération de déménagement des archives nationales au Congo ; nous sommes satisfaits », a déclaré le ministre de la Culture et des arts.

Par ailleurs, Dieudonné Moyongo a précisé que le déménagement des archives nationales à la bibliothèque de Ouenzé n'était qu'une

mesure conservatoire, la finalité étant de trouver un local au cœur de Brazzaville. En attendant, le plus urgent était de sortir les archives nationales du Cfrad avant la prochaine saison des pluies, a-t-il indiqué.

Quant à la numérisation de ces documents, elle va commencer sous peu. Le ministre a rappelé à la presse qu'une délégation française du ministère de la Culture avait séjourné à cet effet à Brazzaville.

Bruno Okokana

EXPOSITION

Kouka présente ses oeuvres à Saint-Ouen en France

En collaboration avec Marc Maison, l'artiste congolais exposera à l'occasion de « La fête des puces », à la périphérie nord de la capitale française.

L'exposition prévue du 5 octobre au 4 novembre mettra en lumière les œuvres de l'artiste congolais Kouka, petit-fils du peintre expressionniste Francis Gruber, fils d'une dramaturge française et d'un artiste congolais. Né à Paris en 1981, Kouka est diplômé de l'Ecole d'Art d'Avignon depuis 2005.

Revendiquant son appartenance à la culture urbaine, l'artiste combine performance et scénographie. Son travail s'apparente à de véritables interventions urbaines dans l'optique de faire valoir l'art urbain, non seulement comme un art mature et réfléchi mais aussi comme un acte de partage. Son parcours et son expression se nourrissent au fil de ses voyages et multiples rencontres.

Depuis que son premier « Guerrier Bantu » s'est dressé sur les murs

du Centre international des civilisations bantus de Libreville, en 2008, Kouka n'a eu de cesse de poursuivre sa quête sur l'universalité de l'Homme et la mémoire des origines.

Cette forte volonté d'incarner l'essence de l'humanité s'est matérialisée par des symboles phares qui rythment l'oeuvre de l'artiste : « le Guerrier Bantu » mais aussi « l'Enfant Blam », « Les silhouettes HLM » ou encore « le Penseur ».

Son style particulier dénonce, interroge, amuse parfois et questionne toujours la condition humaine. Dans une époque où l'espace et le temps deviennent élastiques, l'obsession de Kouka pour les origines, la profondeur de son approche et la puissance de son style - notamment par la maîtrise du trait brut

- nous guident résolument vers l'essentiel.

Cette exposition « Hors les murs », dont le vernissage est prévu pour le 4 octobre à partir de 19 h, se tiendra dans le nouveau lieu de l'antiquaire Marc Maison dans le Marché Biron. Elle sera l'occasion de présenter des œuvres inédites de l'artiste et de découvrir une scénographie qui a pour ambition de guider le public vers son univers mémoriel.

Kouka, installation dans le nouveau lieu de Marc Maison - Marché Biron - Saint-Ouen en France, près de Paris / Crédit photo Kouka



Pour cette période d'avant la fin de l'année, l'actualité de l'artiste est particulièrement riche puisqu'il exposera à nouveau à la galerie Tagliatella Paris, à partir du 15 novembre, pour l'exposition « Vénus », son nouveau solo show.

La galerie Tagliatella Paris, fondée et dirigée par Nadège Buffe, est spécialisée en pop art et en art urbain. Elle propose à Paris une collection incontournable, tant par la rareté des artistes que par la diversité de sa sélection : Andy Warhol, Keith Haring, Tom Wesselmann, Jim Dine ou encore Jean-Michel Basquiat, Robert Indiana, Mel Ramos, Benjamin Spark, Kongo, Russell Young, Banksy, Mr Brainwash, Swoon, Kouka, Kurar... La galerie compte un fonds de cinq cents œuvres dont beaucoup de pièces uniques et constitue la référence en pop art en Europe et en Amérique du nord.

Marie Alfred Ngoma